ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 49989

Texte de la question

M. Marc Joulaud appelle l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance, sur les répercussions sur les sous-traitants et prestataires de services, des mesures adoptées pour soutenir le secteur automobile. En effet, la crise frappant ce secteur de plein fouet, les sous-traitants et prestataires de services, à l'exemple des bureaux d'études, ont été contraints de réduire de façon drastique leur activité, en commençant par se passer des services des très petites entreprises qui sous-traitaient pour eux, et qui ont parfois dû déposer le bilan. Ainsi, le Gouvernement ayant fait le choix judicieux et indispensable de soutenir l'industrie automobile française et ses 2,5 millions d'emplois, il souhaiterait savoir dans quelle mesure les aides accordées par l'État aux groupes industriels automobiles peuvent se répercuter sur leurs prestataires et sous-traitants directs et indirects.

Données clés

Auteur : M. Marc Joulaud
Circonscription : Sarthe (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49989
Rubrique : Automobiles et cycles
Ministère interrogé : Plan de relance
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5083
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)